

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 16 mars 2012  
(convocation du 5 mars 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Mars Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain à partir de 11h25	M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. PARCELIER Muriel	M. GUICHOUX Jacques à M. TRIJOLET Thierry
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUPRAT Christophe	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. GUYOMARC'H Jean-Paul à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. JOUBERT Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h15	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10h	M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine	M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques	M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme. CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h50
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. DAVID Yohan à M. SOUBIRAN Claude à partir de 10h	M. ROBERT Fabien à Mme. FAYET Véronique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**VILLENAVE D'ORNON - Résidence Pierre Curie parcelle BT 261 appartenant à la Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance "Résidences le Logement des Fonctionnaires" - Acquisition partielle - Autorisations - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la lutte contre les inondations du bassin versant de Chambéry Est à VILLENAVE D'ORNON, la Commune et la Communauté Urbaine de Bordeaux ont en projet d'opérer des aménagements de renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales de la rue Pierre Curie. Les études réalisées montrent qu'il convient de construire un bassin de retenue des eaux pluviales de type « bassins à sec » en bout de la parcelle de terrain supportant la « résidence Pierre Curie » et appartenant à la Sté Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance « Résidences le Logement des Fonctionnaires ». Cette emprise constructible située en espace boisé classé est inscrite au Plan Local d'Urbanisme en zone UDC4 et grevée par l'emplacement réservé 7VO4 (code GSP : - co-dev fiche n°26 ).

Aussi, compte tenu de l'intérêt de maîtriser au plus tôt cette emprise et aux termes des pourparlers engagés avec la Sté Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance « Résidences le Logement des Fonctionnaires » représentée par le Président du Directoire Mr SCHNEIDER, la Communauté Urbaine de Bordeaux envisage d'acquérir une emprise d'une contenance totale de 11 784 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section BT n° 261 sise rue Pierre Curie à Villenave d'Ornon au prix de 940 000 € qui n'est pas supérieur à l'avis de France Domaine. L'établissement Public prendra en charge la réalisation de la clôture délimitant le découpage parcellaire, pour un coût de travaux estimé à 42 257,67 € T.T.C. Il est précisé que des aménagements paysagers seront réalisés notamment par le reboisement de l'emprise autour du bassin afin que ce dernier soit accessible aux résidents des immeubles voisins et au public. La gestion de cet espace sera confiée à la Ville de Villenave d'Ornon par le biais d'une convention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** l'avis de France Domaine 2012-550V0011 en date du 27janvier 2012

**VU** le procès-verbal du Conseil de Surveillance de la SA « Résidences le logement des fonctionnaires » en date du 14 octobre 2011

ENTENDU le rapport de présentation

### **CONSIDERANT**

L'intérêt d'acquérir l'emprise sur laquelle sera construit le bassin de retenue des eaux pluviales Pierre Curie en vue de lutter contre les inondations du bassin versant de Chambéry Est à VILLENAVE D'ORNON.

### **DECIDE**

**Article 1** : L'acquisition de l'emprise à détacher de la parcelle cadastrée section BT n° 261 d'une superficie totale de 11 784 m<sup>2</sup> sise rue Pierre Curie à Villenave d'Ornon appartenant à la Sté Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance « Résidences le Logement des Fonctionnaires » représentée par le Président du Directoire Mr SCHNEIDER, moyennant un prix de 940 000 € qui n'est pas supérieur à l'avis de France domaine précité.

**Article 2** : L'établissement communautaire prendra en charge les travaux de clôture pour un coût estimé à 42 257,67 € T.T.C et réalisera, autour du bassin de retenue, un espace paysager affecté au public dont la gestion sera déléguée à la Ville de Villenave d'Ornon.

**Article 3** : La dépense et les frais se rapportant à cette transaction seront imputés au chapitre 21 compte 2111 fonction 8310 CRB TE00 Programme PD00 du Budget Principal de l'exercice en cours

**Article 4** : D'autoriser Monsieur le Président à signer la promesse de cession ainsi que l'acte authentique et tous les documents afférents à cette acquisition.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 mars 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
26 MARS 2012

PUBLIÉ LE : 26 MARS 2012

M. JEAN TOUZEAU